



## PROJET PÉDAGOGIQUE ÉCOLE FRANÇAISE DE VÉLO

CNJ / DTN • août 2020



« MINI-VÉLO »



« TEAM-VÉLO »

Effacer formulaire

Imprimer formulaire

Enregistrer formulaire

### 1. Présentation du club

Dénomination :

VELO CLUB FOSSEEN

Siège social :

Gymnase et Complexe Sportif des Carabins 275 Chemin du Gari 13270 FOS-SUR-MER

Nom du président :

François LALANDE

Adresse courriel du président :

foscyclotourisme@gmail.com

Adresse réseaux sociaux (Site web – Facebook – Autre)

<https://www.veloclubfosseen.fr> Facebook / Instagram : veloclubfosseen

### 2. Présentation du projet de la structure labellisée :

#### 2.1. Les catégories de jeunes accueillies sont les suivantes :

- Mini-poussins : 3 – 5 ans ☒
- Poussins : 6 – 7 ans
- Pupilles : 8 – 9 ans
- Benjamins : 10 – 11 – 12 ans
- Minimes : 13 – 14 ans
- Cadets : 15 – 16 ans
- Juniors : 17 ans – 18 ans non révolus

#### 2.2. Descriptif du projet :

A une période où le vélo a vent en poupe et où le Ministère des Sports incite les Clubs à mettre en place des écoles de vélo pour éduquer les enfants au Savoir Rouler à Vélo, il est important pour notre Club avec l'appui de la Fédération Française de Cyclotourisme de nous associer à cette démarche.

Nous pensons qu'il est essentiel de former les enfants dès le plus jeune âge aux fondamentaux de la conduite à vélo.

A savoir : l'équilibre, la trajectoire et la motricité. Stabilité et équilibre sur le vélo, maîtrise de la conduite et de la propulsion.

Nous souhaitons évoluer en plateau avec des petits parcours techniques permettant aux enfants de progresser et maîtriser rapidement les bases de la pratique du vélo. Ces activités seront proposées d'une manière ludique pour que les enfants apprennent en s'amusant.

L'idée de les former dès le plus jeune âge est un défi pour leur faire comprendre que le vélo c'est bon pour la santé c'est

### 3. Les objectifs poursuivis :

#### 3.1. Objectifs éducatifs :

La structure respecte les objectifs éducatifs de l'école française de vélo :

- Transmettre et promouvoir les valeurs citoyennes : respect de soi - respect des règles –respect des autres-respect des lieux de pratiques – solidarité ;
- Permettre aux jeunes de tous milieux de pratiquer une activité de pleine nature au travers du vélo ;
- Promouvoir la pratique du vélo chez les jeunes ;
- Promouvoir la sécurité à vélo pour tous ;
- Permettre l'apprentissage des différentes pratiques du vélo dans le respect des règles de sécurité ;
- Favoriser la mixité sociale et développer la capacité d'autonomie des jeunes ;
- Encourager le sens des responsabilités et la prise d'initiatives ;
- Développer l'acquisition d'un ensemble de connaissances environnementales et culturelles ;
- Favoriser les échanges au sein du club, des organisations et manifestations fédérales ;
- Susciter l'engagement associatif ;
- Sensibiliser aux comportements de développement durable et au respect de l'environnement.

#### 3.2. Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques d'une structure labellisée au sein de l'école française de vélo sont :

- Le développement de l'initiation au vélo et des premiers apprentissages ;
- Le développement des capacités physiques et intellectuelles du jeune ;
- Le développement des capacités techniques nécessaire aux différents types de pratique à vélo sur les routes, les chemins et les sentiers ;
- Le développement de l'autonomie à vélo ;
- La transmission des connaissances indispensables à la pratique du vélo et du cyclotourisme ;
- La valorisation des compétences acquises des jeunes au travers du carnet de progression ;
- La participation aux organisations et manifestations fédérales (départementales, régionales et nationales) ;
- La formation de nouveaux éducateurs au sein de la structure ;
- La communication sur les activités en interne et en externe à la structure.

### 4. Le fonctionnement de la structure :

Le fonctionnement des structures labellisées « Team-Vélo » et « mini-vélo » sont placées sous la responsabilité du ou de la président.(e) du club. Il ou elle délègue le fonctionnement au ou à la référent (e) identifié. (e) et titulaire du diplôme requis.

L'accueil des jeunes se fait entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin de l'année scolaire.

- La «Mini-Vélo» accueillera les enfants :
  - Jours et heures :  
sur la base de 6 créneaux : septembre, octobre , novembre et mars, avril , mai à raison d'une séance par mois le mercredi matin. ( à confirmer )

#### 4.1. Les moyens matériels

##### 4.1.1. Les locaux et sites de pratique utilisés

- Siège du club et salle pour les apprentissages théoriques ;
- Equipement mis à disposition par la collectivité à la structure pour :
  - Salle de notre Club House pour un peu de formation théorique
  - Parking du Gymnase et Champs de foire pour pour les exercices plateau en lieu sécurisé
  - Parc Campra pour les petites randonnées en lieu sécurisé.
- Tout lieu ouvert à la circulation publique identifié pour les activités (parc, bois, forêt, base VTT, etc...).

##### 4.1.2. Le matériel pédagogique



Vélos :



Draisiennes

- ☒ VTT
- ☐ Route
- ☐ Vélo couché
- ☐ Tandem
- ☐ Handbike
- ☐ Autres
- ☒ Casques
- ☒ Kit pédagogique de type éducation routière
- ☒ Kit d'apprentissage technique (pilotage et maniabilité)
- ☒ Kit balises orientation
- ☒ Boite de mécanique
- ☒ Trousse de premiers secours
- ☐ Véhicules (minibus – utilitaires – remorques)
- ☐ Autres matériels :

#### 4.1.3. Les outils pédagogiques « école française de vélo »

- Carnets de progression ;
- Délivrance des pignons ;
- Délivrance des Plateaux ;
- Guide et fiches pédagogiques EFV.

#### 4.2. Les moyens humains

- Référent de la structure :  
François LALANDE
- Coordonnées :
  - Adresse :  
Le Mazet 6 rue de la Pinède 13270 FOS-SUR-MER
  - Téléphone :  
(06) 14 05 74 87
  - Courriel :  
foscyclotourisme@gmail.com
- Identifier toutes les personnes qui participent à l'encadrement des jeunes titulaires d'une qualification ou adultes accompagnateurs : adresse – téléphone – courriel en annexe au projet pédagogique.

#### 5. L'organisation

- Lieu d'implantation de la structure :  
Vélo Club Fosséen Gymnase et Complexe Sportif des Carabins 275 Chemin du Gari 13270 FOS-SUR-MER

- Organisation de la séance :
  - Accueil des enfants ;
  - Mise en place et présentation de la séance ;
  - Vérification du matériel – annonce des groupes et rappel des consignes de sécurité ;
  - La séance d'activités : Sortie – jeux – pilotage – etc... ;
  - Rangement du matériel ;
  - Gouter ;
  - Bilan avec les enfants (selon l'âge) ;
  - Départ des enfants.

## 6. Les activités envisagées

En fonction du nombre de jeunes, des âges et des aptitudes technique et physiques, le club proposera aux jeunes de participer aux différentes activités organisées par la fédération française de cyclotourisme (critérium départemental, régional, éducation routière, snej, brevet etc. ...). Le club pourra aussi organiser des séjours ou des rencontres de toutes nature avec d'autres structures labellisées, la présence des jeunes à ces activités sera le témoin de la dynamique de l'école.

Quelques séances en salle pour la connaissance du vélo, des panneaux de signalisation et les règles de sécurité à un niveau adapté.

Des séances en plateau technique pour des exercices portant sur l'équilibre, le pilotage de la trajectoire et la motricité.

Des séances d'initiation pour les débutants afin de les passer rapidement au vélo.

Des petites randonnées à vélo au parc en milieu sécurisé pour la détente et la promenade.

## 7. Le mode d'évaluation mis en place

L'évaluation permettra une prise en compte de l'évolution du projet pédagogique et de ses objectifs afin de pouvoir analyser la situation.

### 7.1. Le livre de bord

Mise en place d'un livre de bord de la structure rempli après chaque rassemblement et séance :

- Les présents (enfants et éducateurs) ;
- Les parcours réalisés ;
- Les ateliers réalisés ;
- Les participations aux activités fédérales ;
- Les idées émanant des jeunes ;
- Les remarques des éducateurs.

### 7.2. Evaluation quantitative du projet de la structure

- Le nombre de jeunes adhérents ;
- La régularité des participants aux activités de l'école ;
- Le nombre de projets ou sortie à l'extérieur ;
- Le nombre de projets organisés par les jeunes ;
- Le nombre d'adultes impliqués dans l'école et formés ;
- Nombre de carnet de progression en cours ;
- Les progrès acquis dans la conduite du vélo
- La connaissance du vélo, des règles de sécurité et les panneaux de signalisation

### 7.3. Evaluation qualitative

- Niveau de certification des acquis (pignons et plateau) – compétences validés ;
- Résultat des jeunes en points et non en place, au CNJC et CER ;
- Jeunes en JEF ;
- Rencontres enfants-encadrants-parents : identifier les difficultés et les points positifs. Préparer le nouveau projet ;
- Test de pilotage en fin de formation

- QCM adapté

#### 7.4. L'indicateur de participation

- Aux randonnées extérieures organisées par d'autres clubs ;
- Au critérium départemental, régional, national ;
- Au concours d'éducation routière ;
- Aux grandes manifestations fédérales ;
- Aux activités spécifiques jeunes interclubs ;
- Aux séjours organisés ;
  
- Aux séances en salle pour la théorie
  
- Aux tests techniques